



SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les Inondations et les Pollutions

RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE SYNDICAL Année 2015

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

- **CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2015 :**

- le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Livré la Touche a rejoint le SY.M.B.O.L.I.P. Les statuts du SY.M.B.O.L.I.P. ont été modifiés par arrêté inter préfectoral du 9 novembre 2015.

- Côté élus

Suite à la démission de Monsieur PETIT Stéphane, Monsieur FOUCHER Hervé a été élu le 16 octobre 2015 3^e Vice-président en charge de la Commission pollutions et du programme de lutte contre les pollutions diffuses agricoles.

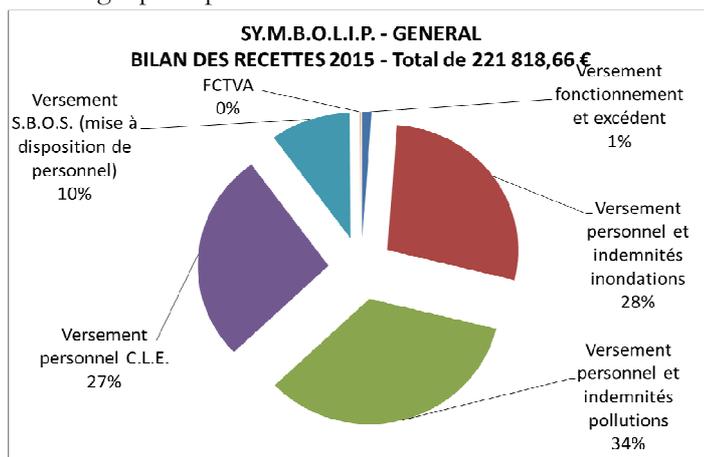
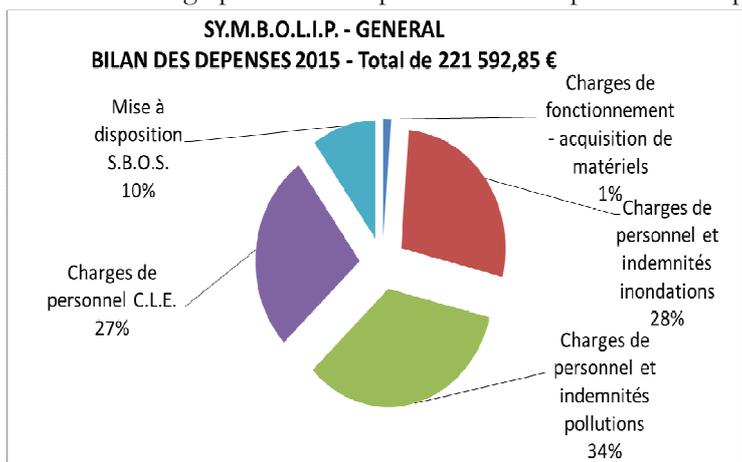
- Côté agents

Madame LABRUNIE Rachel étant en congé parental, il a été décidé de prolonger le contrat de Madame BOIVIN Justine, et de recruter Madame LE GOFF Mathilde du 7 janvier 2015 au 30 avril 2015 à mi-temps.

- **ACQUISITION DE MATERIEL ET DE MOBILIER**

- ↪ Remplacement du kangoo (de 2003) par un nouveau kangoo,
- ↪ Mobiliers de bureau (kit penderie, caissons, armoires...),
- ↪ Tables pour la salle de déjeuner,
- ↪ Un aspirateur.

Les graphes suivants présentent les dépenses réelles pour le budget principal.



RAPPORT DE LA COMMISSION INONDATIONS

• PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

En 2015, la commission inondations a poursuivi la mise en œuvre du programme de lutte contre les inondations sur le bassin versant de l'Oudon marqué par la réalisation des ouvrages de sur stockage de l'opération Hière Uzure Chéran (programme restreint) et le lancement des études hydrauliques pour la protection de 3 hameaux sur les communes de Congrier et La Rouaudière et la protection du bourg de Montjean.

Sur-stockage des eaux dans l'étang de la Guéhardière (Beaulieu sur Oudon)

La situation du barrage de la Guéhardière reste préoccupante. A la demande de l'Etat le S.B.O.N.¹ et le S.Y.M.B.O.L.I.P. ont réalisé la consultation des prestataires pour l'étude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique du barrage de la Guéhardière. Cette étude comprend un volet impact hydraulique-protection contre les inondations de la ville de Craon. Le cabinet ARCADIS a été désigné pour mener cette étude lancée en décembre 2015.

Sur-stockage des eaux sur les sous-bassins versants de l'Hière, de l'Uzure, du Chéran

Site de surstockage du Tertre: libération des emprises foncières nécessaires à la construction de l'ouvrage. Les travaux ont démarré en juin 2015 après réalisation des sondages géotechniques en mai 2015. L'ouvrage est quasiment achevé à la fin 2015 (entreprise CHAZE TP).



Site de sur stockage de la Pelleterie: l'ouvrage a été réceptionné en octobre 2015 (entreprise CHAZE TP).



Site de l'étang de la Rincerie:

Les travaux ont été achevés en avril 2015. Cet ouvrage a été mis en service en novembre 2015:

- Installation de la vanne et de son système de commande en queue de plan d'eau pour le maintien en eau de la zone naturelle humide (entreprise SA VERCHEENNE).
- Diversification de la rivière de contournement (entreprise CHAZE TP)



- Automatisation de l'armoire de commande du clapet principal (Entreprise SA VERCHEENNE).



¹ Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon

Sur-stockage des eaux sur les sous bassins versants de l'Argos et de la Verzée

Les arrêtés DUP et DIG Argos Verzée ont été prorogés jusqu'en 2020.

Le suivi des batraciens du site de Thoury, réalisé par l'association EDEN, suite au déplacement d'espèces protégées dans la mare compensatoire s'est achevé en juin 2015.

Réduction de la vulnérabilité des habitats

Des maisons isolées sur les communes de Montjean, Congrier, La Rouaudière, Gastines et Saint Aignan sur Roë ont subi des dommages lors des intempéries de l'hiver 2013-2014, le SY.M.B.O.L.I.P. a établi des diagnostics en 2014, une consultation a été menée au premier semestre 2015 pour désigner les bureaux d'étude en charge de ces dossiers.



Le cabinet QUARTA désigné pour les études de Congrier et La Rouaudière a démarré les études en novembre 2015.

Le cabinet ARCADIS désigné pour l'étude de Montjean a démarré l'étude en décembre 2015.

Les travaux prescrits pour la protection de l'habitation sur Gastines ont été réalisés en novembre 2015 par le Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon.

Le SY.M.B.O.L.I.P. s'est prononcé sur la non acquisition du bien situé sur la commune de Saint Aignan sur Roë, jugeant qu'il n'était pas de sa compétence de se porter acquéreur de biens immobiliers. Cependant, il s'est prononcé favorablement pour le soutien aux collectivités dans le rétablissement de champ d'expansion suite à l'acquisition par une collectivité compétente d'un bien situé en zone inondable.

Gestion des ouvrages

Les hivers 2014-2015 et fin 2015 n'ont pas donné lieu à des crues significatives sur le territoire.

Des travaux de réparation ont été réalisés en septembre 2015 sur les ouvrages endommagés par les crues de décembre 2013 à février 2014. Les travaux sur les ouvrages de Cartais à Pouancé et Ramardière à Bourg d'Iré ont été réalisés par l'entreprise MOREAU ceux des sites de Choiseau à Challain la Potherie et la Masse à Loiré ont été réalisés par l'entreprise LAMARCHE.



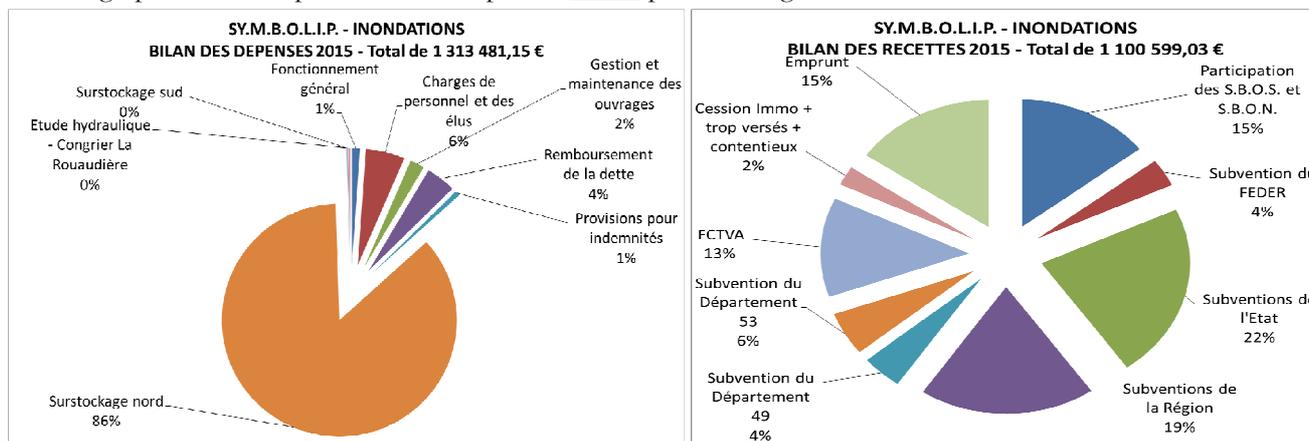
Maintenance et entretien des ouvrages

L'arrachage de chardons et de ligneux a été assuré par L'ASDIÉS et PROMO TRAVAIL en 2015 ainsi que deux gyrobroyages par l'entreprise Sébastien COCHET.

L'enlèvement des embâcles et la surveillance des ouvrages en période de crue a été assuré par les agents du SY.M.B.O.L.I.P.

• FINANCES

Les graphes suivants présentent les dépenses réelles pour le budget annexe inondations.



RAPPORT DE LA COMMISSION POLLUTIONS

La Commission pollutions met en œuvre le programme de lutte contre les pollutions diffuses. Le programme est financé par les structures en charge de l'alimentation en eau potable et par les Syndicats de bassin adhérents au SY.M.B.O.L.I.P. Il est soutenu financièrement et techniquement dans le cadre de contrats territoriaux signés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Départements de la Mayenne et du Maine et Loire ; Egalement par la Région dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant du bassin versant de l'Oudon.

• **PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES 2009-2014**

Plans personnalisés d'accompagnement des exploitants (P.P.A.E.)

Action conduite sur les sous-bassins de l'Araize, du Chéran et du Misengrain.

Poursuite des conseils dans le cadre des P.P.A.E. engagés précédemment : réalisation de bilans dans 20 exploitations.

Analyses agronomiques (reliquats et des effluents d'élevage)

Action conduite sur les sous-bassins de l'Araize, du Chéran et du Misengrain.

Les analyses se sont poursuivies et achevées pour 2 exploitations déjà engagées.

Lettre agricole du bassin versant de l'Oudon

Adressée aux 2 400 exploitants du bassin versant de l'Oudon.

. Juin 2015 – n°20 - thèmes : protéines du blé, bonnes pratiques de pulvérisation, désherbage mécanique du maïs,

Une mise en concurrence a été effectuée en septembre pour poursuivre la lettre agricole.

Le marché a été attribué pour 4 ans aux Chambres d'agriculture de la Mayenne et de Maine et Loire.



Comités de pilotage agricole du bassin versant de l'Oudon

En 2015, le comité de pilotage à vocation agricole s'est réuni 1 fois et le comité restreint s'est réuni 1 fois.

Charte Jardiner au naturel, ça coule de source

En 2015, 2 nouveaux magasins ont rejoint cette charte.

- Formation des vendeurs en jardinerie : en 2015, 5 journées de formation sur 3 niveaux différents ont accueilli au total 32 stagiaires. 9 personnes ont aussi participé à une demi-journée de terrain.
- Evaluation de la charte : élaboration, réalisation et traitement des données de l'évaluation des supports de communication, du conseil client, des chiffres de ventes des magasins et de la satisfaction des enseignes.
- Communication : réalisation de la communication à l'échelle du bassin de l'Oudon : 1 nouvelle plaquette de communication, développement de 3 nouveaux outils de communication, prêt des outils de communication, articles de presse, publicité à la radio,...

Analyse de puits de particuliers ou d'exploitants agricoles

En 2015, les 2 documents de communication élaborés en 2014 à partir de l'exploitation des analyses de puits ont été diffusés à près de 5000 exemplaires auprès des collectivités du territoire (communes, communautés de communes, S.I.A.E.P. ...), des jardinerie, des préconisateurs agricoles, des médecins, des écoles, collèges et lycées.

Réseau d'analyses du bassin versant de l'Oudon

En 2015, en complément des analyses des partenaires institutionnels, des analyses de produits phytosanitaires ont été réalisées sur les points suivants : L'UZURE à BOUCHAMPS LES CRAON, Le CHERAN à LA BOISSIERE, L'ARAIZE à CHATELAIS, L'HIERE à CHERANCE, L'ARGOS à STE GEMMES D'ANDIGNE, L'OUDON à COSSE LE VIVIEN, CHATELAIS et ANDIGNE.

Valorisation des données de l'observatoire des achats de produits phytosanitaires

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la D.R.A.A.F. et la D.R.E.A.L. des Pays de la Loire ont identifié 5 bassins versants pilotes dont le bassin versant de l'Oudon pour la valorisation des données de l'observatoire des achats de produits phytosanitaires sur leur territoire.

En 2015, un groupe technique agricole s'est réuni pour établir les préconisations agronomiques d'ordre général concernant les molécules les plus problématiques identifiées grâce aux données de l'observatoire.

Communication

En 2015, le SY.M.B.O.L.I.P. est intervenu :

- auprès du centre de formation professionnel agricole de Segré,
- lors de la journée de réduction d'usage des produits phytosanitaires organisée par la Chambre régionale d'agriculture à Segré dans le cadre du plan ECOPHYTO, le 1^{er} octobre 2015
- lors des journées techniques de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne organisées à Cholet pour présenter les démarches de Chartes préconisateurs agricoles et « Jardiner au naturel » ainsi que pour la campagne de sensibilisation à la qualité de l'eau des puits.

• PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES 2015-2019

En 2015, le contrat territorial avec l'Agence de l'eau et les Départements de Mayenne et Maine et Loire a été signé le 14 septembre. Il permet la mise en œuvre du nouveau programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon 2015-2019. Les objectifs de ce programme sont :

- L'amélioration de la qualité des eaux brutes du captage de Saint-Aubin du Pavoil à Segré.
- L'amélioration de la qualité de l'eau des captages souterrains situés dans le bassin de l'Oudon et pollués par les nitrates.

Les grandes étapes pour le démarrage du programme ont été :

- Co-animation des réunions locales d'agriculteurs pour présenter le programme d'actions et la manière dont les contributions des agriculteurs ont été intégrées (5 réunions),
- Signature officielle du contrat territorial le 14 septembre 2015 avec visite d'une exploitation ayant réalisé un P.P.A.E. →
- Consultations publiques pour démarrer la mise en œuvre de plusieurs actions inscrites au Contrat : diagnostics-conseils, accompagnements spécifiques, lettre agricole, diagnostic d'opportunité de développement de l'agriculture biologique.
- Validation d'un logo identifiant le programme agricole, d'une plaquette de présentation du programme de lutte contre les pollutions diffuses, d'un catalogue des prestations agricoles.

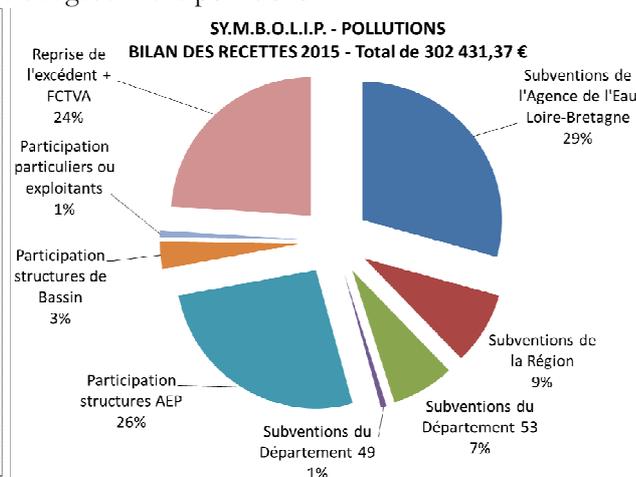
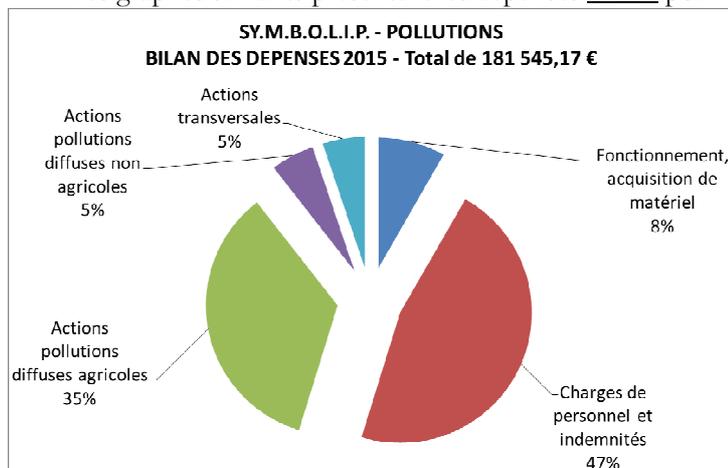


Mesures agro-environnementales et climatiques

Par délibération du 17 juillet 2015, le SY.M.B.O.L.I.P. s'est porté opérateur local pour la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques sur l'aire d'alimentation du captage de Segré et du captage de La Plaine. Un projet agro-environnemental et climatique a ensuite été élaboré, un pré-dossier a été déposé à la Région des Pays de Loire le 15 octobre, le dossier définitif a été déposé le 15 décembre 2015.

• FINANCES

Les graphes suivants présentent les dépenses réelles pour le budget annexe pollutions.



RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Outre ses missions habituelles de suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E.² et d'évaluation de la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon, la C.L.E. a validé en 2015 l'étude pour la gestion quantitative de la ressource en eau et a préparé les prestations suivantes :

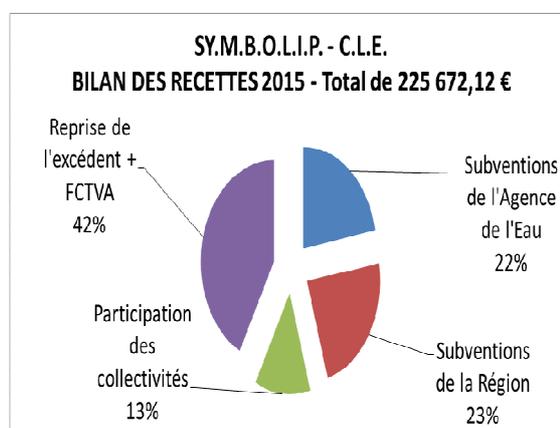
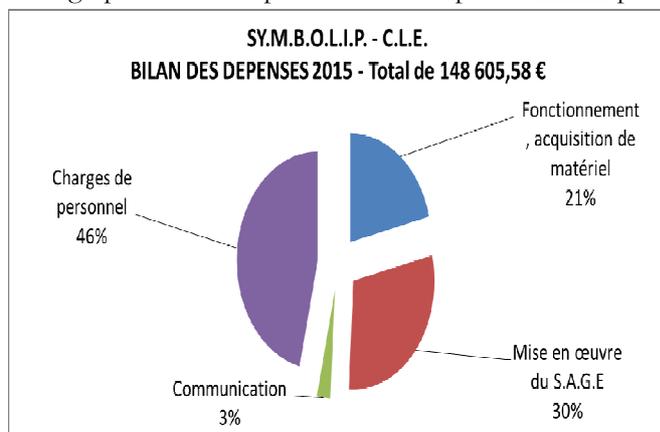
- Etude de l'organisation des compétences G.E.M.A.P.I.³ sur le bassin versant de l'Oudon,
- Inventaire des zones humides sur le territoire de la Communauté de communes de la Région de Pouancé-Combrée.

Pour retrouver le détail des activités de la C.L.E. (Commission Locale de l'Eau), il faut consulter son rapport annuel spécifique établi conformément à l'article R.212-34 du Code de l'Environnement. Ce rapport est diffusé auprès des collectivités du bassin versant de l'Oudon, notamment auprès des structures membres du S.Y.M.B.O.L.I.P. (Consultable sur www.bvoudon.fr rubrique « qui sommes-nous »).

A noter que le rapport annuel de la C.L.E. présente les statistiques de fréquentation du site Internet commun à la C.L.E., au S.Y.M.B.O.L.I.P. et au S.B.O.S. www.bvoudon.fr

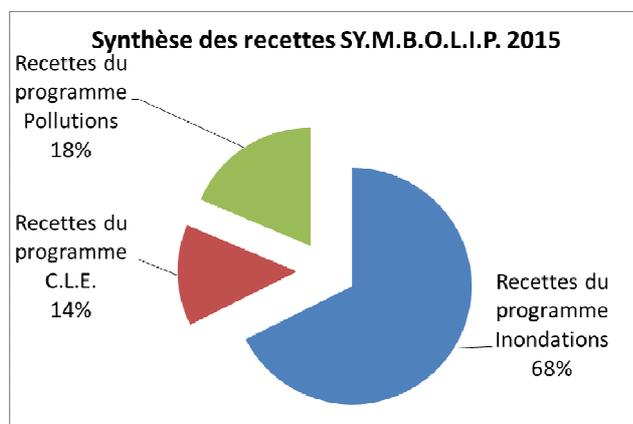
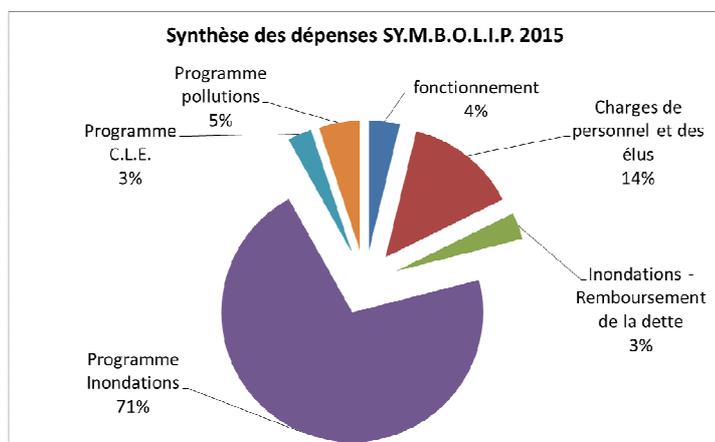
• FINANCES

Les graphes suivants présentent les dépenses réelles pour le budget annexe C.L.E.



SYNTHESE FINANCIERE

Les graphes suivants présentent une synthèse de l'ensemble des dépenses et recettes réelles du S.Y.M.B.O.L.I.P.



² Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

³ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations